

la Défense nationale. S'est-il dernièrement entretenu, à Ottawa, avec le maire de Vancouver au sujet de la cession prochaine à la ville de Vancouver d'un terrain présentement occupé par les forces armées, à la plage Jéricho? Dans le cas de l'affirmative, quels furent les résultats de ces entretiens?

M. l'Orateur: A mon avis, cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

LES FINANCES

MULTIPLICATION DES FAILLITES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. H. Aiken (Parry-Sound-Muskoka): J'avais une question à poser au ministre de la Justice, mais je pourrais peut-être la poser au ministre des Finances. S'il faut en croire un communiqué récent, 3,678 entreprises canadiennes ont fait faillite l'an dernier, ce qui représente une augmentation de 15 p. 100. Le ministre a-t-il demandé qu'on recherche les causes de cette augmentation des faillites?

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Je vais m'empresse de consulter le ministre de la Justice à son retour, demain ou après-demain.

LE NATIONAL-CANADIEN

WESTVILLE (N.-É.)—PROJET DE CONGÉDIEMENT DU CHEF DE GARE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. Russell MacEwan (Pictou): J'aimerais demander au ministre des Transports s'il a reçu un télégramme du maire de Westville lui demandant son appui par suite du congédiement projeté de l'agent du National-Canadien à la gare de l'endroit, qui serait ensuite remplacé par un gardien? Dans l'affirmative, le ministre demanderait-il à la Commission des transports de différer toute décision à cet égard jusqu'à ce que la mesure inscrite au *Feuilleton* au nom du ministre soit adoptée par la Chambre?

M. l'Orateur: Le député voudrait-il faire inscrire sa question au *Feuilleton*?

M. MacEwan: Je donne préavis que je désire débattre cette question à dix heures.

LES PARCS NATIONAUX

INTERPELLATION AU SUJET DU PROGRAMME RÉCRÉATIF

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): J'ai une question à poser au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, monsieur l'Orateur. Étant donné les exigences urgentes de l'industrie canadienne du tourisme, qui est en plein essor, et les besoins croissants

[M. Webster.]

en moyens de récréation de notre propre population, le ministre peut-il dire à la Chambre quand on prendra des mesures pour mettre en vigueur le programme des parcs récréatifs que la Chambre a approuvé le 26 juin dernier?

M. l'Orateur: La question, cela me paraît incontestable, est à inscrire au *Feuilleton*.

DÉGÂTS CAUSÉS PAR LE SÉISME

COLOMBIE-BRITANNIQUE—DEMANDE D'AIDE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. S. Barnett (Comox-Alberni): Je voudrais poser une question au premier ministre sur un sujet, je puis le lui assurer, qui revêt, dans l'esprit des gens de la vallée d'Alberni, une bien plus grande importance que la question du nouveau drapeau canadien.

Je voudrais donc demander au premier ministre si, au cours de ses méditations pendant la tranquille fin de semaine qu'il a passée, il a pu se pencher sur la question de la somme que le gouvernement fédéral va accorder au fonds de secours et s'il a pu arriver à une décision appropriée?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, de l'avis du gouvernement et du mien, étant donné l'importance des dégâts que j'évalue d'ailleurs à leur juste valeur, et étant donné la responsabilité du gouvernement provincial et ses ressources, la contribution d'un quart de million de dollars accordée par le gouvernement fédéral est équitable, vu les circonstances, et répond aux principes suivis par le passé.

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Lamoureux, reprend l'examen, ajourné le jeudi 14 mai, du bill n° C-91 présenté par l'honorable M. Gordon visant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu.

Sur l'article 8—

L'hon. M. Gordon: L'année dernière, monsieur le président, certains députés, en particulier l'honorable représentant d'Edmonton-Ouest, avaient proposé que cette disposition particulière fasse partie de la loi de façon permanente, ce qui éviterait une répétition de la même disposition, tous les ans, dans le projet de loi. Je tiens à assurer aux députés que cette proposition a été étudiée très attentivement. Toutefois, nous aurons encore à examiner cette année d'autres mesures législatives concernant des allocations spéciales pour les enfants et tant que ces mesures ne seront pas complètes, on ne saura pas exactement comment une disposition permanente pourrait être rédigée, ni si une